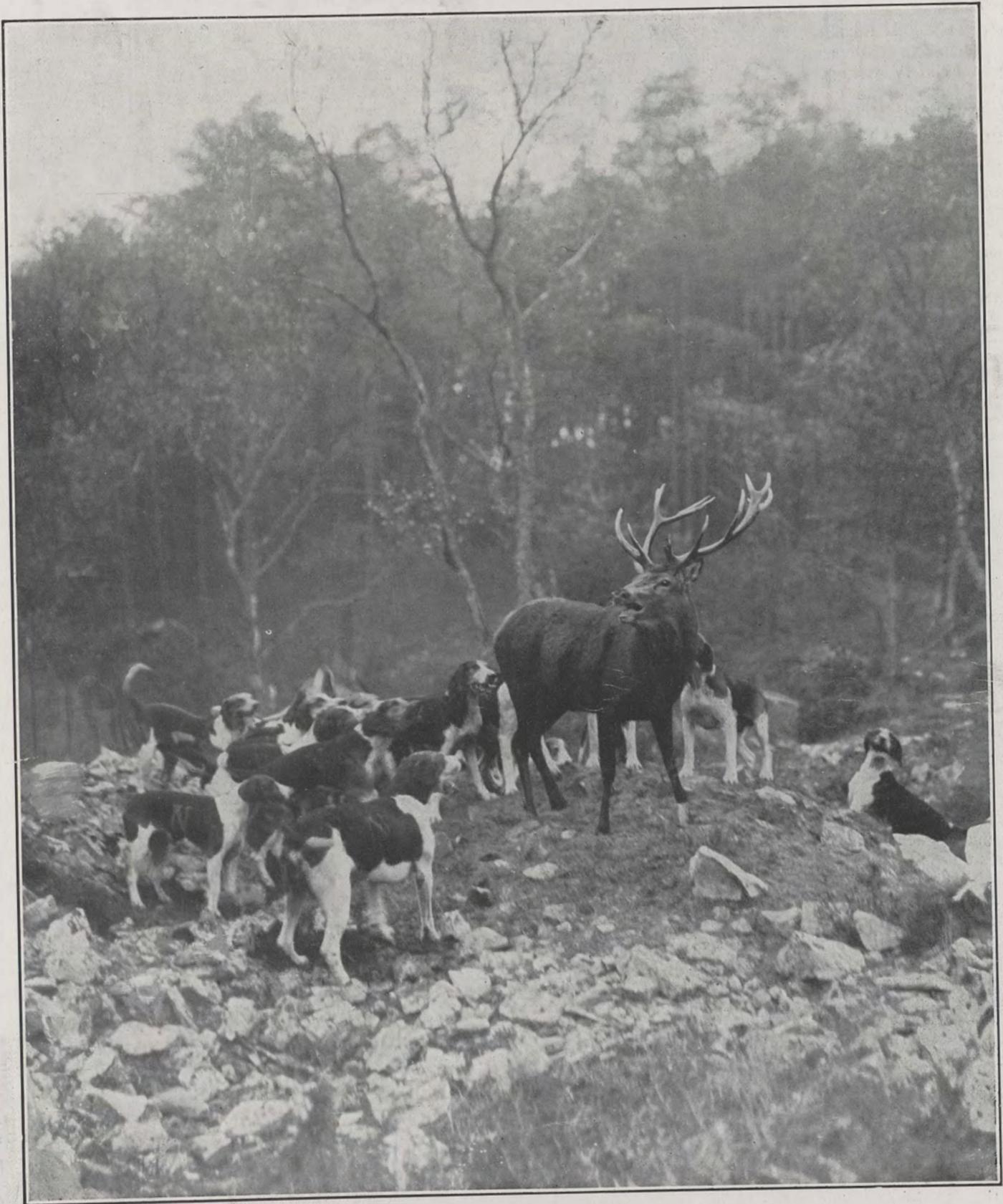


LE

# SPORT UNIVERSEL

## ILLUSTRÉ

---



HALLALI !.....

## CHRONIQUE

Le programme de dimanche dernier à Auteuil n'a pas tenu toutes ses promesses puisque nous n'avons revu ni Ultimatum, ni Bozkario, ni Lutteur III. Pour les deux poulains de M. Veil-Picard, cette absence n'aurait rien d'inquiétant si quelques mauvais bruits ne couraient sur le compte de Bozkario; le retard apporté à la rentrée d'Ultimatum s'explique d'ailleurs facilement par les prétentions mêmes et par le passé du fils de Maximum qui a encore en perspective assez de beaux engagements pour trouver l'occasion de confirmer son mérite. Quant au vétérinaire, on peut craindre au contraire qu'il ne ressemble plus guère au héros du Grand National de 1909.

Mais sa famille a été dignement et heureusement représentée par son neveu Lelio IV, vainqueur du Prix Richard Hennessy. Leur camarade Boutefeu s'était également distingué en enlevant immédiatement avant le Prix Magne à Ignotus, malgré un désavantage de dix livres. Les deux chevaux de M. James Hennessy, malgré leur âge encore tendre, sont déjà castrés et la succession de leurs victoires dans deux épreuves de pareille importance rappelle une des tares qui ont valu au steeple-chasing sa dénomination de sport illégitime. Du fait de ce coup double, voilà quarante-cinq mille francs d'allocations — en attendant la suite! — qui vont à des animaux dont la carrière n'intéresse plus que de façon très indirecte l'élevage. Evidemment, on ne peut songer à écarter des courses d'obstacles d'une manière générale les hongres, et on pourrait même, tel est du moins notre avis personnel, ne pas trop restreindre leur part en courses plates; tout en étant incapables de perpétuer les qualités à eux transmises par leurs auteurs, ils peuvent du moins apporter dans une certaine mesure et de façon utile la preuve de ces qualités. Mais il y a là, avant tout, une question de mesure, et si l'exclusion peut paraître un peu étroite d'un côté, de l'autre la tolérance est certainement trop large. A trois ans, les hongres, dans une spécialité comme dans l'autre, ne devraient être que l'exception, et une épreuve comme le Prix Magne, par exemple, devrait en tout cas leur être fermée.

D'ailleurs, n'est-ce pas le sport d'obstacles en bloc qui prélève sur le total des encouragements à l'élevage une proportion trop grande? Un moment on a pu croire que sa part allait s'enfler jusqu'à dépasser celle des courses plates. Depuis quelques années on a enrayé ce mouvement, mais la balance n'est pas encore ce qu'elle devrait être, et malgré le *decrecendo* forcé de l'intérêt offert par les dernières épreuves de plat, on en vient à se demander si l'on ne ferait pas bien de modifier le calendrier des courses de façon à réduire un peu la part du sport illégitime au bénéfice de son rival. Il ne saurait être question d'avancer la réouverture des courses plates, au contraire! Car il y a tout intérêt à retarder autant que possible les débuts ou la rentrée des trois ans qui n'atteignent souvent leur développement normal et leur véritable condition qu'assez avant dans le courant de la saison. C'est donc la clôture du 15 novembre qu'il faudrait peut-être reculer de dix ou quinze jours. Cela permettrait, tout en laissant à Auteuil sa grande journée de la Toussaint, d'allouer une ou deux journées fériées de plus aux hippodromes secondaires de plat (Le Tremblay, Saint-Cloud ou Maisons). Les courses d'obstacles ne paraîtraient, après ce léger retard, que plus intéressantes, et les écuries de la spécialité auraient d'autant moins droit de se plaindre que maintenant, en fait, grâce à l'extension des meetings méridionaux, l'interruption de jadis n'existe plus. Au lieu des vacances d'hiver d'autrefois, elles auraient sans dommage véritable une petite prolongation de leurs vacances d'été, qui sont elles-mêmes plus théoriques que réelles.

\*  
\*\*

Lelio IV était suivi à l'arrivée du Prix Richard Hennessy par deux de ses contemporains, Clitias, qui ne bénéficiait pas de la décharge de huit livres, et Prince Christian. Les jeunes avaient du reste une légère majorité dans le lot, étant six contre cinq; et l'on peut admettre de plus qu'ils ont été heureusement servis par les circonstances. Les deux aînés qu'on leur opposait le plus volontiers ont été assez vite éliminés. La Canche, que la mise à pied infligée le jeudi d'avant à

Lancaster, privé de son canulier habituel, a si mal pris la rivière des tribunes, que, sans tomber, elle a été dès ce moment hors de course; la monte un peu brutale de Barat semblait lui retirer, même avant cela, tout allant, toute confiance. Corton II a paru plutôt gêné par le nombre de ses concurrents et l'impossibilité pour lui d'user de sa tactique ordinaire, celle d'aller en tête; au talus, il s'est trouvé assez mal placé derrière deux de ses adversaires dont l'allure était peut-être moins allongée que la sienne, et, précisément parce qu'il a sauté sinon trop bien, du moins trop fort, il n'a pas trouvé la place nécessaire pour se recevoir et a roulé par terre. Boston IV et Saint-Marcet se sont donc trouvés en définitive les champions des vieux avec Lord Loris, mais celui-ci n'était là qu'à titre d'auxiliaire ou de suppléant éventuel pour Lelio IV, en faveur de qui la monte de Carter indiquait suffisamment les préférences de l'écurie. Alec a du reste, une fois de plus, montré avec le fils de Chesterfield sa connaissance approfondie du parcours; il a su dans la ligne droite couper au plus bref et sa tactique a certainement contribué à l'aisance de la victoire de Lelio IV. Mais il est probable que celui-ci l'eût emporté en tout état de cause sur Clitias grâce aux huit livres qui les séparaient. A poids égal on pourrait encore lui préférer le fils de Lady Killer.

C'est à un autre fils de Lady Killer qu'est revenu aussitôt après, le Prix de Chantilly: Ex Abrupto a continué la série de ses victoires après une course qui a mis en évidence ses défauts comme ses qualités. Sauteur honnête et sûr, le cheval de M. Jacques Hennessy n'aime pas cependant à se trouver isolé en abordant l'obstacle. Après le brook il s'est détaché à quelques longueurs devant Grand Duc III qui ne l'avait guère quitté jusque-là, mais à la rivière du huit il marquait une hésitation telle qu'il passait très gauchement et se recevait très mal de l'arrière-main. Il ne tardait pas cependant à rejoindre Grand Duc et Or du Rhin et, dans la lutte prolongée qu'il avait à soutenir depuis le bull-finch jusqu'au poteau contre Grand Duc, il faisait preuve d'une ténacité supérieure à celle de son rival et, après avoir paru près de fléchir une ou deux fois, réussissait à prendre définitivement le meilleur dans la dernière foulée. Ismen était tombé à la rivière des tribunes. On peut noter qu'ici, sur les quatre compétiteurs, un seul était hongre, le plus âgé, Or du Rhin.

\*  
\*\*

Le Prix Nestor, le lendemain, à Saint-Ouen, a offert aux vieux l'occasion d'une revanche contre les jeunes: il est vrai que Grand Matin se trouvait dans une situation extrêmement avantageuse vis-à-vis de ses cadets et que le meilleur peut-être de ceux-ci, Perdigaïl, est tombé. Mais l'ancien cheval de M. de Romanet a gagné très facilement, sans rien perdre, au contraire, de l'avance qu'il avait prise dès le début de la course.

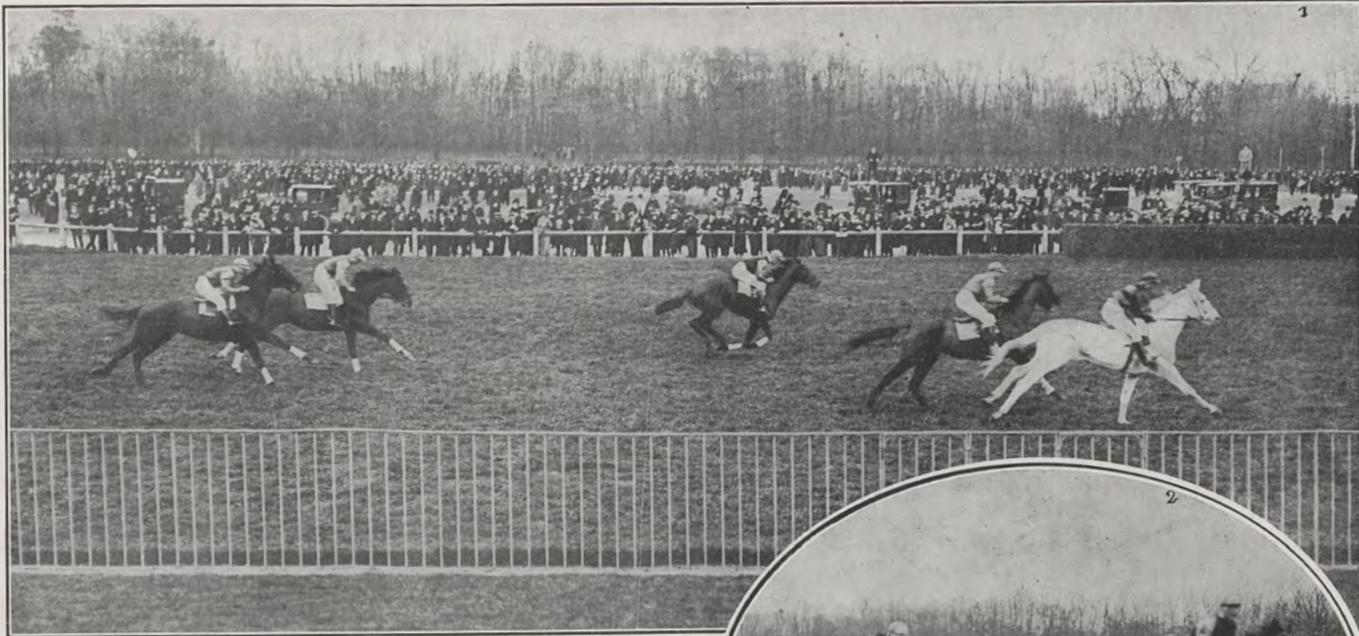
Mardi, à Enghien, la bonne série a continué pour l'écurie James Hennessy et Alec Carter avec les victoires fortement escomptées du Mont Saint Michel et de Panix, derrière lequel un autre pensionnaire de Batchelor, Démon II, a fait des débuts pleins de promesses. La fortune fait plutôt grise mine en ce moment à l'écurie Veil-Picard: Ukase II est tombé boiteux dans le Prix du Vivarais où Maurienne a gagné à une cote vraiment extraordinaire, 40/1, dans un champ de huit chevaux dont aucun en somme n'avait de titres bien marquants.

\*  
\*\*

Après avoir remporté de justesse, l'autre samedi, le second des steeple-chases offerts cet hiver aux chevaux de demi-sang, Fulmi Coton n'a pas tenté de dépasser ou même d'égaliser les exploits accomplis l'an dernier sous des poids de plus en plus formidables par Harmonie III, et, très régulièrement alors, le Prix de Chennevières est revenu mercredi à Judelle III que le cheval de M. de Salverte avait eu tant de peine à rejoindre et à battre quatre jours auparavant. Le succès de ce genre d'épreuves paraît s'affirmer de mieux en mieux.

Le samedi, une arrivée des plus disputées — sept concurrents finissant dans un intervalle de deux secondes — avait terminé le Prix Impétueuse.

INTÉRIM.



AUTEUIL, 20 NOVEMBRE. — LE PRIX DE MARLY  
 I. LE PASSAGE DEVANT LES TRIBUNES. CASABLANCA IV  
 MÈNE DEVANT BABETTE II. LES BEAUX ARTS, ZÉNITH II ET  
 MOONSHINE. — 2. L'ARRIVÉE. ZÉNITH II BAT LES BEAUX ARTS



## NOS GRAVURES

Le beau temps n'a pas favorisé notre dernière réunion dominicale d'Auteuil et c'est sous un ciel des plus sombres que se disputèrent les trois belles épreuves portées au programme : le Prix Magne, le Prix Richard Hennessy et le Prix de Chantilly, qui se terminèrent par les victoires respectives de Boutefeu, Lélios IV et Ex Abrupto. Le mauvais temps ne permit malheureusement pas à nos opérateurs de nous donner des photographies de ces épreuves et force nous est de ne reproduire cette semaine que quelques vues de

la réunion du 20 novembre. L'épreuve importante de cette journée, le PRIX DE MARLY (haies, 2.800 mètres), offrit un réel intérêt et se termina par la victoire de Zénith II, qui s'annonça comme un de nos meilleurs spécialistes.

Cinq concurrents, parmi lesquels les 3 ans Les Beaux Arts, Moonshine et Babette II, prenaient le départ de cette course qui se réduisit à un match entre les Beaux Arts et Zénith, ce dernier l'emportant finalement d'une longueur.

Signalons également, au cours de cette même réunion, la victoire de Prince Christian dans le PRIX SAÏDA (steeple-chase, 3.100 mètres), qui mettait aux prises quelques-uns de nos meilleurs jeunes steeple-chasers, et notamment Iodure, Obsession, Oncle Lou et Walde.



Walde

Iodure

Obsession

Prince Christian

AUTEUIL, 20 NOVEMBRE. — L'ARRIVÉE DU PRIX SAÏDA

## L'œuvre de la " Société du Cheval National de Trait léger qualifié par l'épreuve ", en 1913

Nous extrayons d'une intéressante lettre ouverte, adressée par M. le comte de Robien au Ministre de l'Agriculture, les passages suivants qui résument d'édifiante façon l'œuvre accomplie en 1913 par la Société du Cheval National de Trait léger qualifié par l'épreuve.

« — Le 17 août dernier, nous organisons à Bourg, avec le concours de l'un de nos vice-présidents — une personnalité qui vous est bien connue, M. le sénateur Bollet, membre du Conseil Supérieur des Haras — nous organisons, dis-je, un concours-épreuve qui a compté 83 concurrents où brillait au premier plan, dans son éclatante blancheur, une jument truitée, à silhouette d'arabe.

Le 21 septembre, le Groupement de la Manche organisait, sous notre direction, à la fois un concours-épreuve et une course en terrain varié de 8 kilomètres avec 600 kilos à traîner : ces deux épreuves ont donné des résultats suffisamment probants.

Après la consécration de nos efforts à Loudéac, où nous avons convié les cinq départements bretons, se succèdent nos Epreuves cantonales de Gourin (Morbihan), puis, le lendemain même, au Faouët — centre d'une région pittoresque — les Epreuves départementales, d'un programme particulièrement chargé, qui sont ouvertes, non seulement au département du Morbihan, mais encore au Centre et Sud-Finistère.

Le 9 octobre, c'est le Concours-Epreuve de Yerville (Seine-Inférieure).

Notre concours traditionnel de Meurthe-et-Moselle prendra son essor le 20 octobre, à Vézelize, faisant appel au patriotisme des cultivateurs lorrains de ce département, des Vosges et de la Haute-Marne.

Enfin, deux concours restent en voie d'exécution : l'un à la zone limitrophe de la Loire-Inférieure, du Morbihan et de l'Ille-et-Vilaine; l'autre aux confins de l'Orne et de la Mayenne.

Cette énumération rapide semble indispensable, Monsieur le Ministre, parce qu'elle fait la preuve réelle de nos efforts dégagée de toute préoccupation locale. Nous entendons, fidèles à notre titre de Société Nationale, ne pas rester cristallisés à l'ombre de la petite Patrie — si chère qu'elle soit à notre cœur de Breton. Sans jamais perdre de vue le but de vulgarisation qui nous incombe gagé sur des données rationnelles et techniques, nous faisons en sorte de concilier les exigences de la culture pour venir en aide aux nécessités si impérieuses de la défense nationale.

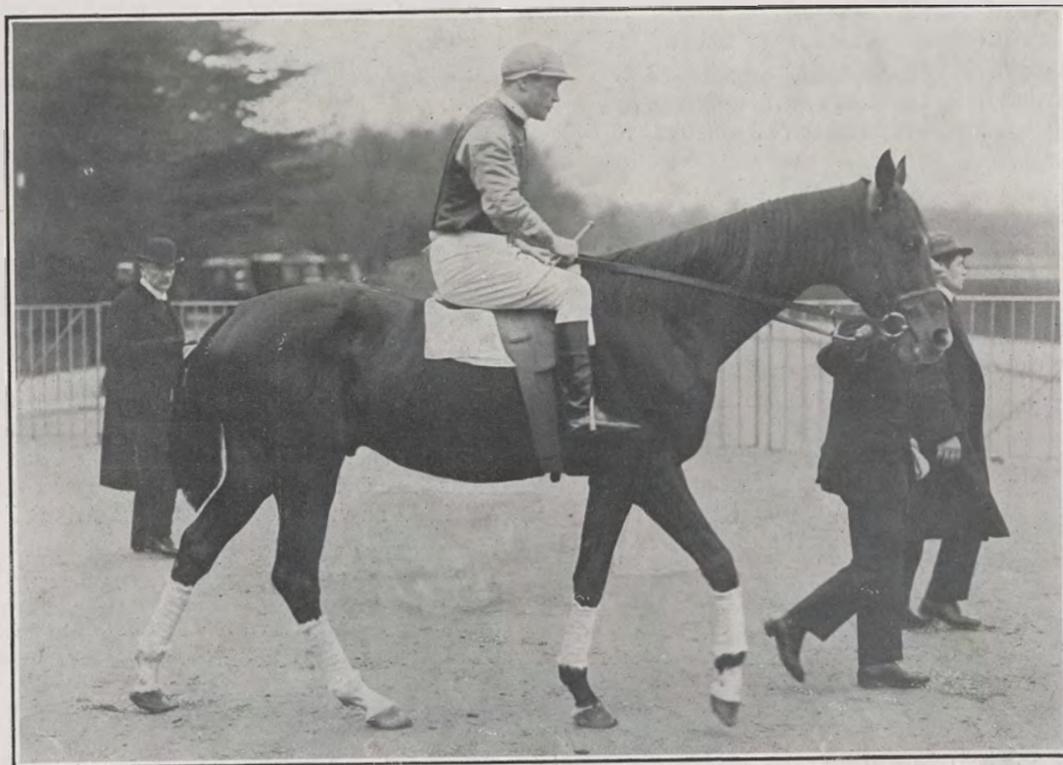
Qu'il s'agisse du recrutement de nos effectifs vigilants du temps

de paix, ou des préoccupations angoissantes d'une mobilisation hippique — à la fois accélérée et efficace — notre rôle reste le même, notre objectif ne se déplace pas : nous devons encourager le bon ouvrier, honnête, rustique, résistant, d'une alimentation peu exigeante. Cet apprenti ne recevra son brevet de compagnonnage qu'après avoir fait la preuve manifeste de ses qualités réelles de travail consciencieux et efficace.

Ces qualités, les jurys éminents et dévoués qui ont opéré à Loudéac sont unanimes à rendre hommage aux résultats qui ont fait l'objet de leur classement : résultats soumis, par une vue d'ensemble, à votre contrôle personnel.

Si, dans vos multiples et absorbantes occupations, vous aviez le loisir de jeter un coup d'œil sur notre palmarès — un palmarès uniquement basé sur des résultats mathématiques — vous y verriez, Monsieur le Ministre, que toutes les origines, attribuées sur le papier, se coudoient avec des données obscures, que les provenances sont fort distinctes. Ainsi, le premier prix de l'épreuve principale — qui comportait 100 chevaux inscrits pour 30 primes prévues, que le jury, marquant ainsi sa satisfaction, a majoré de 5 unités, — le premier prix est une jument aubère, née non loin de Loudéac, dans le département des Côtes-du-Nord. Le 2<sup>e</sup> prix est une jument alean

du Nord-Finistère — une région qui, jusqu'ici, semblait confinée dans son splendide isolement. Le 3<sup>e</sup> prix, avec un chiffre de points réalisés égal à la précédente, est une double bidette isabelle, raie de mullet, qui galope comme un cheval de sang et dont je veux souligner la performance peu banale : Il y a quelques mois, alors qu'elle portait un poulain dans ses flancs, elle s'est trouvée, par la chute d'un fil à haute tension, en quelque sorte électrocutée. Elle a perdu trois dents dans la bagarre ; en revanche, son poulain est resté accroché dans le flanc maternel : nos nourrices bretonnes, de quelque ordre



ZÉNITH II (PARFREMENT), POULAIN BAI, NÉ EN 1909, PAR LE SAGITTAIRE ET DAINTY APPARTENANT A M. A. VEIL-PICARD, GAGNANT DU PRIX DE MARLY A AUTEUIL

qu'elles soient, savent faire la preuve de leur qualité.

Je glisserai sur le 4<sup>e</sup> prix, un bidet aubère, de Poullaouen, qui, la veille de l'épreuve, a absorbé, sur la route, en compagnie de son compatriote (le 9<sup>e</sup> prix), les 92 kilomètres qui séparent cette commune de Cornouaille de Loudéac.

Puis, ce sont des chevaux de Bourbriac (à l'ouest des Côtes-du-Nord), la plupart juments blanches truitées, à influx direct oriental — Bourbriac, où je n'ai pas encore pu faire aboutir la pétition des éleveurs demandant la reprise des traditions du sang arabe pur. — Enfin, une théorie d'infatigables champions de la région même, à la tête desquels brille la jument blanche, fille de l'étalon de même robe Martial, petite-fille de l'incomparable rouan Corlay, avec, pour grand-père maternel, un pur sang anglo-arabe.

La sélection par l'indigénat, l'influx oriental : tels sont, Monsieur le Ministre, à l'ombre des garanties réelles de l'épreuve d'aptitude, les indications personnelles que j'ai jugé devoir, avec ma ténacité toute bretonne, exposer dans le bulletin de la Société et ailleurs — chaque fois que j'ai eu à faire intervenir des considérations d'élevage particulières à la Bretagne..... »

H. DE ROBIEN.

## De l'Influence des Sports hippiques sur l'Équitation

(Suite et fin.)

**D**ANS son rôle actif, la main, sans jamais abandonner le contact, mais en en modifiant la valeur, produit des effets de nature différente.

En la diminuant, on permet au cheval d'allonger son encolure et d'étendre ses foulées. En l'augmentant, on les raccourcit.

En élevant les mains, on élève la tête du cheval, ce qui dégage ses épaules et lui permet d'allonger l'allure. En baissant les mains, on oblige le cheval à baisser la tête, on le ralentit; en augmentant progressivement la valeur du contact, on l'arrête et on le fait reculer.

En se servant de la rêne d'ouverture et en augmentant la tension de cette rêne, on plie l'encolure et on dirige la tête du cheval de ce côté; s'il se maintient dans son allure, il est amené à suivre la nouvelle direction. En s'aidant légèrement de la rêne opposée comme rêne d'appui, on déplace en même temps les épaules du même côté, ce qui est préférable pour la régularité du mouvement. Cette rêne d'appui, agissant indépendamment de l'autre, à la naissance de l'encolure, attire le bout du nez du même côté, contient les épaules et amène le redressement des hanches.

Si, après avoir élevé la tête du cheval, on secoue légèrement le mors dans sa bouche, on l'incite à augmenter son allure. Si on accentue davantage le mouvement, on le gêne, il est bientôt déséquilibré. Si on saccage brutalement la bouche par de violentes saccades, on l'affole; il lève la tête jusqu'à ce qu'elle prenne une position horizontale, il replie son encolure en arrière, s'accule sur son arrière-main; on le met, il est vrai, dans un équilibre tel qu'on lui enlève la possibilité d'aller plus loin; mais c'est un expédient cruel, indigne de celui qui se dit homme de cheval.

L'emploi des *jambes*, ou plutôt de l'éperon, car malheureusement la plupart des cavaliers ne distinguent pas l'un de l'autre, est quelquefois utile, très souvent nuisible.



LE RÔLE DU POIDS DU CORPS PENDANT LE MOUVEMENT D'ÉLÉVATION

L'éperon ne doit servir qu'à réveiller le cheval et l'exciter à fuir en avant. L'effet des jambes avec ou sans éperons est beaucoup plus sensible lorsqu'elles agissent le plus en arrière possible; dans ce cas, il ne faut pas craindre que la jambe prenne une position telle qu'elle forme avec la verticale un angle supérieur à 45 degrés.

Employé mal à propos et trop près des sangles, l'éperon irrite le cheval, le fait fouailler, le déséquilibre, l'arrête, amène le reculer et provoque la défense. S'il agit en même temps que la main, surtout lorsque celle-ci augmente l'appui en s'élevant, le cheval se cabre et se renverse.

Dans les exercices violents, l'emploi de la cravache remplace très



LE RÔLE DU POIDS DU CORPS EN COURSE

avantageusement celui de la jambe ou du moins des éperons; il est surtout plus déterminant.

Le poids du corps est le grand balancier qui régularise la translation du poids total et harmonise *l'appui réciproque de la bouche du cheval sur la main du cavalier*.

Pour faciliter l'explication de ce qui va suivre, je procéderai par synthèse et je considérerai comme acquise une des règles qui doivent présider au jeu d'ensemble des trois aides: main, jambes, poids du corps, dont se sert le cavalier pour obtenir de son cheval le maximum d'effet utile avec le minimum d'efforts.

« Plus l'allure est vive et l'effort est violent, plus le cheval cherchera la main du cavalier, plus alors les rênes devront être tendues, plus aussi le cavalier devra prendre un point d'appui sur les étriers, les étrivières devant être raccourcies dans la même proportion. Ces trois facteurs: violence de l'allure, appui de la bouche du cheval sur la main du cavalier, diminution de la longueur des étrivières, marchent de pair et sont dans un rapport constant. »

En raccourcissant les étrivières, on ne cherche pas à donner aux cuisses une direction qui se rapproche de la position horizontale, mais au contraire on cherche à diminuer l'angle qu'elles forment avec la verticale, afin d'élever le haut du corps du cavalier au-dessus du cheval, et d'avancer le poids vers l'avant-main.

Si, au lieu de laisser les fesses reposer sur la selle, le cavalier, utilisant le jeu de l'articulation coxo-fémorale et celle du genou, élève le poids de son corps au-dessus du cheval, il le rend indépendant

des mouvements de ce dernier, il évite ainsi que le centre de gravité de la partie libre de son corps ne s'élève à chaque temps de galop, pour se rabaisser ensuite et décrire une succession de lignes courbes ; ce centre de gravité suit alors une ligne sensiblement horizontale.

Le trajet de ce poids se trouve donc diminué par ce fait, et l'effort d'élévation, insuffisamment compensé par la restitution du même poids à la descente est supprimé.

Tels sont les avantages qui résultent de ces dispositions en terrain plat.

Dans les sauts d'obstacles, l'effort fourni par le cheval pour élever le poids du corps du cavalier se trouve sensiblement amoindri si le cavalier, profitant de son indépendance, baisse la tête et les épaules pendant le mouvement ascensionnel.

Supposons, en effet, que le cheval ayant à passer par-dessus un obstacle, ait à s'élever d'une hauteur de 1 m. 50. Si le cavalier conserve la même position, le cheval aura à élever, indépendamment des jambes et des cuisses du cavalier, le poids du haut de son corps (100 livres par exemple), à la même hauteur de 1 m. 50. Mais si le cavalier, pendant la course ascensionnelle, abaisse la partie libre de son corps de 0 m. 50, le cheval n'aura plus qu'à élever à un mètre le même poids de 100 livres.

Pendant la descente, le cavalier redresse le haut du corps pour produire l'effet inverse et amortir le choc en arrivant à terre. Il l'amortit davantage en baissant de nouveau le haut du corps au moment où le cheval touche terre ; il le remplacera normalement dès la première foulée après le saut.

Dans ces conditions, c'est-à-dire élevé et maintenu au-dessus du cheval, indépendamment des mouvements de celui-ci, le corps du cavalier, par son élasticité et l'amplitude de son balancement, agit comme balancier pour assurer, non seulement la facilité de translation du

poids total, mais encore la valeur de l'appui réciproque de la main du cavalier sur la bouche du cheval, soit dans son rôle passif, pour suivre mollement la tête du cheval et l'accompagner dans tous ses mouvements, soit dans son rôle actif, pour augmenter la puissance de la demande. Enfin, en portant le poids du corps vers l'avant-main, on dégage l'arrière-main qui produit l'impulsion et on charge l'avant-main qui ne fait que la recevoir.

De l'harmonie de ces trois aides dépend le résultat. On n'en prend une complète possession que par la pratique ; elle constitue le perfectionnement et le complément du *sens cavalier*, aptitude native qu'on ne peut acquérir comme on acquiert les qualités d'écuyer.

Comme conclusion, il m'est avis que de même que le Comité des courses ne saurait imposer une équitation de convention au jockey, de même qu'un maître d'équipage ne saurait prescrire à son piqueux telle ou telle position à cheval pour servir ses chiens, de même, étant donné les progrès que les concours hippiques ont amenés en équitation, progrès dus à l'initiative qu'ils ont développée chez les cavaliers, si l'on veut maintenir les effets de leur bienfaisante influence et conserver notre prestige à l'étranger, il ne faut point porter atteinte à leur autonomie et ne point chercher à modifier la méthode de classement employée jusqu'ici.

Marquis DE MAULÉON.

## A propos du Concours de chevaux de selle de Caen

Le 3 novembre dernier a eu lieu à Caen un Concours de chevaux de selle d'un genre encore tout nouveau en Normandie.

Cette création, malheureusement un peu tardive, est due à l'Administration des Haras, qui a trouvé cette année des ressources imprévues, auxquelles sont venues se joindre les subventions des départements intéressés, et a pu organiser à Toulouse, à Nantes et à Caen trois importantes manifestations en faveur du cheval de selle. Le programme comportait : 1° une épreuve obligatoire pour chevaux montés aux trois allures, le parcours au galop devant être effectué sur 2.000 mètres à une vitesse qui ne devait pas être inférieure à 400 mètres à la minute ; 2° une épreuve facultative sur 2.000 mètres avec obstacles. Cette dernière, analogue aux

épreuves organisées depuis quelques années par la Société du Cheval de guerre, avec la collaboration de la Société Sportive d'Encouragement, et reproduites cette année à Bagatelle et à Vichy. Ne pouvaient prendre part à ce concours que des chevaux de 4 ans et au-dessus.

C'est par une magnifique journée d'automne qu'on a pu voir évoluer les concurrents sur un vaste espace, facile d'accès et très bien choisi quant à la qualité du terrain.

La piste, bien tracée pour permettre aux chevaux de s'étendre sans toutefois s'éloigner du jury, utilisait un petit mouvement de terrain. Elle comportait une li-

gne droite et plusieurs tournants, dont un assez serré. Cette dernière disposition mettait en évidence la monte de certains cavaliers et la maniabilité de certains chevaux.

Par ailleurs, la distance, la qualité du sol et les pentes légères dont il vient d'être parlé permettaient de bien juger l'action des chevaux dans l'épreuve au galop.

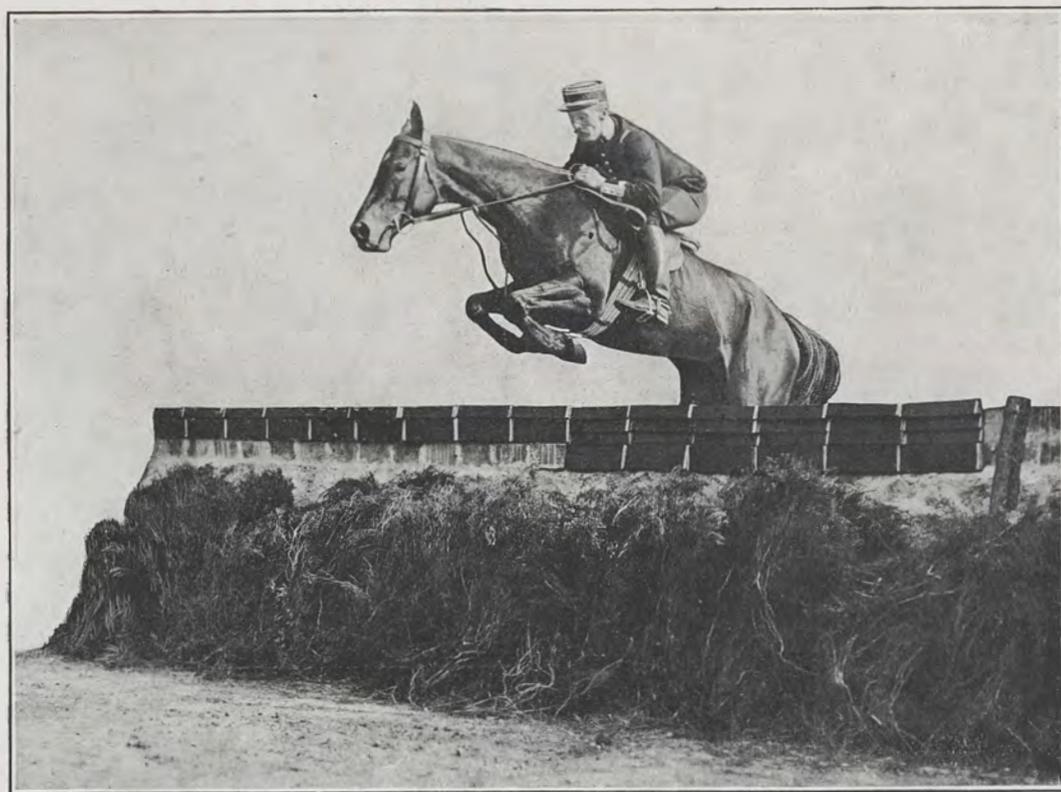
Un nombre important de concurrents — 43 — était venu se disputer les 28.000 francs de prix que comportait ce Concours.

L'ensemble des concurrents était bon. La plupart d'entre eux sont assez connus pour qu'il ne paraisse pas utile de les examiner en détail. Solide, à M. Godefroy, se classait une fois de plus premier des poids lourds devant Jockey, à M. Godefroy, Joli Bois, au baron Empain, et Jouvence, à M. Godefroy.

Dans les poids légers Jehovah, à M. Guérout, était classé premier devant J'arrive, à M. Guy, Jachère, à M. Desmanneteaux et Jachère, à M. Guérout.

L'épreuve d'obstacles enfin revenait à Jockey, à M. Godefroy, devant Jehovah, à M. Guérout, Jacinthe, à M. de la Moissonnière, et J'arrive, à M. Guy.

De cette exhibition se dégageait l'heureuse impression que les éleveurs et propriétaires normands, trop habitués jusqu'à présent à



LE RÔLE DU POIDS DU CORPS SUR L'OBSTACLE

ne manier et à ne voir que des chevaux de harnais, commencent à discerner les conditions de structure et d'équilibre qui constituent les qualités essentielles du cheval de selle. Parmi les animaux présentés, peu étaient établis en chevaux de voiture et avaient les gestes relevés et brillants qu'implique cette spécialisation. Par contre, on pouvait observer beaucoup de poitrines profondes et de membres tombant à l'aplomb normal. Le progrès était évident, mais que de chemin à parcourir encore pour que l'éducation des éleveurs soit complète au point de vue cheval de selle !

Heureusement pour elle, la Normandie possède actuellement dans l'Administration des Haras et dans celle des Remontes les hommes les plus qualifiés pour présider à cette éducation. Le soin apporté par les chefs de ces importants services à former eux mêmes le jugement des éleveurs de leur circonscription n'est-il pas le plus sûr garant de succès pour l'avenir ? Nous ne saurions également trop féliciter ces jeunes officiers des Haras qui en montant eux-mêmes, ont contribué par l'exemple à répandre de meilleures méthodes d'équitation. Ils complètent très utilement ainsi l'enseignement théorique de leurs chefs.

Toutes ces leçons sont d'autant plus nécessaires que jusqu'à présent les éleveurs étaient absolument étrangers aux notions les plus élémentaires de l'élevage et de l'utilisation du cheval de selle ou qu'ils en avaient une conception des plus fausses en raison de ce qu'autrefois il suffisait qu'un cheval fût bien équilibré et coulant dans ses allures pour être inmanquablement exclu de la liste des lauréats.

Fini enfin le temps où un directeur de Dépôt, s'adressant à un « écuyer », pouvait dire, en désignant un bon cheval de selle : « Voilà le type que vous préconisez, mon cher commandant : c'est celui que nous proscrivons » !

Mais s'il est permis de se réjouir de la compétence et du zèle de ceux qui président actuellement aux destinées de l'élevage en Normandie, on ne peut voir sans tristesse quels collaborateurs leur sont adjoints pour constituer les jurys.

Dans tous les pays du monde, on reconnaît si bien pour un jury nombreux la difficulté de faire un classement que, presque partout, on le réduit à trois ou deux membres, parfois même à un seul. En tous cas, choisit-on toujours des hommes pratiquant le cheval, vraiment compétents et dont l'appréciation ne puisse prêter à aucune discussion.

Les jurés de chevaux de selle ne devraient-ils pas être en effet susceptibles, plus que tous autres, de répandre la bonne doctrine ? ne devraient-ils pas, après avoir jugé un lot de chevaux, être capables d'expliquer aux propriétaires comme au public les raisons de leur sélection ? ne devraient-ils pas enfin être connus comme utilisant dans l'ordinaire de la vie les animaux qu'ils ont mission d'apprécier et de classer ?

Ce n'est point, hélas ! ce qui s'est passé à Caen le 3 novembre dernier et la question du jury a provoqué à cette occasion dans tous les milieux intéressés une telle émotion que nous ne pouvons ni ne devons la passer sous silence.

À Caen, qu'avons-nous vu, en effet ? Six personnes évoluant autour du directeur de Saint-I.ô et du colonel commandant de la circons-

cription de Remonte. Parmi ces six personnes, il eût été naturel de supposer qu'il y avait, sinon un cavalier, tout au moins un homme montant habituellement sur un cheval. Nullement : chacun de ces messieurs avait des occupations professionnelles absolument étrangères à l'équitation. Que venaient-ils faire en cette galère ? Espérons qu'ils ont su garder un silence prudent et que leurs appréciations personnelles se sont montrées discrètes !

Leur présence était si illogique, qu'il doit suffire de la signaler pour espérer n'avoir plus à la déplorer : ce serait jeter à jamais le discrédit sur des manifestations aussi intéressantes qu'utiles.

\*  
\*\*

Il n'est guère possible de mettre au point un concours de cette importance sans quelques tâtonnements ; aussi ne sera-t-on pas surpris que nous ayons encore quelques critiques, quelques observations tout au moins, à formuler.

Signalons d'abord le poids adopté pour déterminer la classification en poids lourds et en poids moyens ; la répartition des animaux était faite d'après le poids de chaque concurrent constaté à la bascule.

Si cette pratique est déjà critiquable en elle-même, comme l'a prouvé la présence parmi les poids lourds d'animaux dont le modèle ne convenait pas à cette appellation, elle le devient davantage si on fixe une même limite de poids pour des animaux de 4, 5 ou 6 ans. Il existe en effet une aussi grande différence de poids entre un même cheval pesé à 4 ans, puis à 6 ans, qu'entre un garçon pesé à 20 ans et de nouveau à 30 ou 35.

Signalons en second lieu la distance à parcourir. Celle-ci, fixée à 2.000 mètres, n'aurait peut-être pas paru exagérée si elle avait été couverte à une allure modérée, mais presque tous les cavaliers ont, en fait, marché au train de course. Il est certain que si on n'arrive pas à réprimer cette exagération de vitesse, on tombera inévitablement dans l'inconvénient d'une « usure prématurée des jambes du jeune cheval ».

Cette exagération de vitesse peut être d'autant plus préjudiciable aux concurrents qu'à l'épreuve de plat succède, très rapidement en somme, pour beaucoup d'entre eux, une épreuve d'obstacles dans laquelle la vitesse chronométrée entre en ligne de compte pour désigner le vainqueur de l'épreuve.

Signalons enfin l'âge d'admission des chevaux qui devaient avoir de 4 à 6 ans pour être qualifiés.

Pourquoi les chevaux de 3 ans étaient-ils exclus ? Pourquoi réserve-t-on des allocations si importantes à des chevaux de cet âge, qui, de ce fait, deviennent fatalement des spécialistes de concours ?

Le cadre restreint d'un compte rendu ne permet pas de mettre en évidence le côté économique de la question. Il ne permet pas davantage de montrer en quoi cette réglementation peut, en définitive, compromettre l'amélioration de l'élevage, but suprême où tendent les encouragements distribués. Nous nous contenterons donc d'attirer sur ce point l'attention de ceux qui ont eu l'heureuse inspiration de créer ce concours, tout en les félicitant très sincèrement d'avoir aussi bien réussi dans l'ensemble.

UN SPECTATEUR.



SOLIDE, ALEZAN, 4 ANS, PAR ROUGES TERRES ET UTILITÉ PAR NABUCHO  
A M. GODEFROY, 1<sup>er</sup> PRIX DES POIDS LOURDS AU CONCOURS DE CAEN



AUX COURSES D'OUJDA

1. LE GÉNÉRAL ALIX SUIVANT UNE ÉPREUVE

2. LE CAPITAINE ALLUT, DIRECTEUR DU HARAS DU MAROC ORIENTAL  
AU MILIEU D'UN GROUPE D'ARABES, APRÈS UNE COURSE.

## LES COURSES AU MAROC

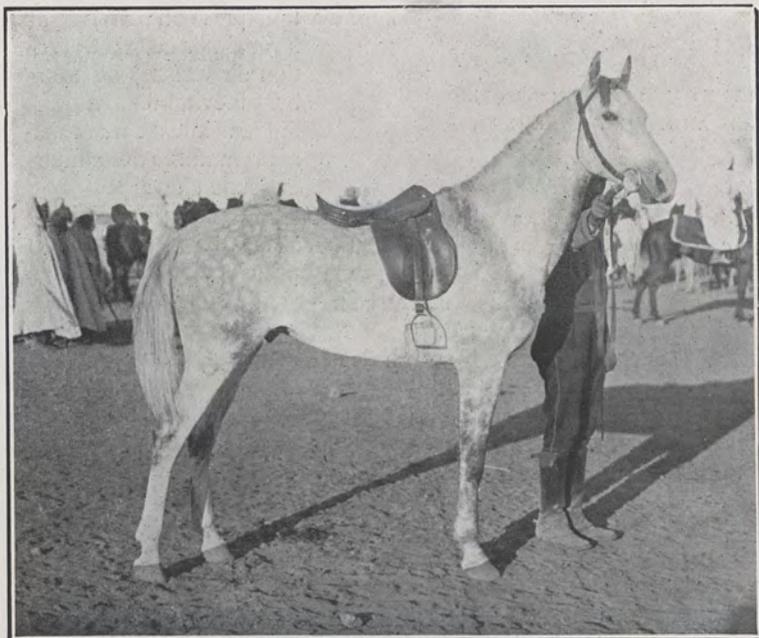
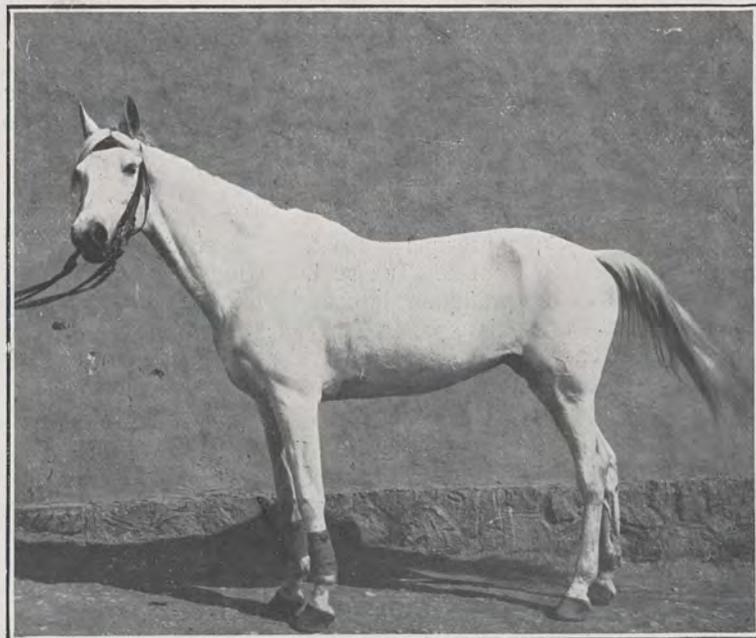
Le sport hippique est décidément fort en honneur au Maroc; après les concours hippiques dont nous avons relaté la création, voici qu'à leur tour les réunions de courses viennent de faire leur apparition et remportèrent dès leur début de véritables succès.

Oudjda en inaugura la série lors de sa grande semaine hippique organisée du 29 octobre au 1<sup>er</sup> novembre dernier. Tout contribua du reste à la réussite de ces fêtes: le temps, le spectacle et l'affluence des visiteurs. Quant aux indigènes, on peut dire que jamais la plaine des Angad n'avait vu une réunion aussi nombreuse. Le concours de primes, qui précedait aux courses, réunit sur l'hippodrome de l'Isly 635 juments, auxquelles la Commission d'examen distribua 101 primes ou mentions honorables et 215 étalons à qui échurent 14 primes et 33 mentions honorables.



3. LA MODE A OUDJDA

Les courses indigènes bénéficièrent du succès de ces présentations et c'est ainsi que l'on compta une moyenne de 15 partants dans

MESSAUDI, ANGLO-ARABE, PAR LOVE ET AMBARKA  
GAGNANT DE LA COURSE DES ÉTALONS A OUDJDAPOULINIÈRE ARABE ACHETÉE DANS LE SUD DU MAROC ORIENTAL  
ET PRIMÉE A OUDJDA

chaque épreuve, sauf dans celle des femelles où 48 d'entre elles se présentèrent au poteau de départ. Il fallut dédoubler cette course, ainsi d'ailleurs que celle des officiers et sous-officiers dont les engagements étaient nombreux.

En résumé, complet succès tout à l'honneur du président de la Société Hippique d'Oudjda, M. Feit, consul de France.

La Société Hippique et des Courses de Casablanca profita, d'autre part, des fêtes de la Toussaint pour inaugurer son superbe hippodrome de Mers-Sultan par deux journées de courses dont le programme éclectique, élaboré sous la direction éclairée

comportant, comme celui de Mers-Sultan, piste de plat et piste d'obstacles, tribunes élégantes et confortables, pari mutuel, etc., le tout coquettement entouré de barrières blanches, à cinq minutes du centre de la ville, a constitué un tour de force véritable auquel les habitants de Casablanca, qui ne s'étonnent pas facilement, ont rendu un unanime hommage. Courses militaires et indigènes, courses de gentlemen et de jockeys ont mis aux prises les meilleurs chevaux du pays entre eux et avec les barbes et les pur sang.

S'il est permis d'élever une critique, il a paru à certains un peu regrettable que les prix les plus importants aient été ceux réservés



L'INAUGURATION DE L'HIPPODROME DE MERS-SULTAN A CASABLANCA

1. L'HIPPODROME PENDANT UNE COURSE. — 2. LES GÉNÉRAUX FRAUCHET D'ESPÉREY ET DITTE AU PESAGE  
3. HADJI THAMI EL GLAOUI, PACHA DE MARRAKECH, DANS LA TRIBUNE OFFICIELLE. — 4. LA RENTRÉE D'UN VAINQUEUR AUX BALANCES  
5. LE PARI MUTUEL AU PESAGE. — 6. LE PUBLIC DE LA PELOUSE

de l'actif et distingué président de la Société, M. Bompard, a satisfait les plus difficiles, aussi bien par la variété des épreuves que par l'importance des allocations accordées aux concurrents.

Pour qui connaît les ressources limitées que le pays mettait à la disposition des organisateurs, l'aménagement d'un hippodrome

aux épreuves mixtes, où malgré une surcharge imposante, les pur sang ont gagné avec une dérisoire facilité. Il semble que, là, on ait un peu dévié du but à atteindre, les courses devant surtout servir à l'encouragement de l'éleveur du pays et le résultat des dernières épreuves ayant abouti au résultat contraire.



LA FOIRE AUX MULES DE LA SAINT-MARTIN SUR LA PLACE DE LA HAUTE-PLANTE, A PAU

Clichés Ed. Jacques.

### La Foire aux mules de la Saint-Martin à Pau

La foire aux mules et mulets, qui a lieu chaque année à Pau à l'occasion de la Saint-Martin, jouit d'un très gros retentissement dans le Sud-Ouest de la France, ainsi que dans toute l'Espagne. Elle dure trois jours, tient ses assises sur l'immense place de la Haute-Plante et donne lieu d'importantes transactions entre les éleveurs des Basses-Pyrénées, des Hautes-Pyrénées et des Landes et les Espagnols qui, très amateurs des produits de notre élevage, viennent nombreux opérer leurs achats.

Cette foire, dont l'aspect est des plus pittoresques par suite de la variété des costumes portés par les paysans basques, béarnais ou espagnols venus des quatre coins de l'Ibérie, rappelle les descriptions que l'on a faites des grands marchés de Russie.

Rien de plus amusant, du reste, que d'assister à l'achat d'une mule; nous sommes bien loin des ventes de Deauville. Ici, l'opération se complique: la mule, d'un naturel rétif, est saisie par les mains robustes des acheteurs, tant par la queue que par les naseaux et les oreilles. Réduite à une immobilité toute relative, la bête est examinée méticuleusement par un spécialiste appelé *toucheur*. Sitôt le marché conclu, la bête est livrée au

*marqueur* qui, d'un coup de ciseaux adroit, signe la mule à la marque de l'acheteur.

C'est par bandes de 20, 30 et 40 que les mules et mulets prennent le chemin de la frontière d'Espagne, en faisant retentir les routes de leur hennissement plaintif, semblant réclamer leur mère poulinière, dont ils se trouvent ainsi brusquement séparés.

Un droit de douane de 80 francs par tête est prélevé à la frontière.

Pour bien prouver l'importance de cette foire, apprenez que cette année 4.150 mules et mulets de 6 mois à 1 an 1/2 furent amenés et que 2.705 furent vendus à des prix variant entre 300 et 550 francs.

Ed. J.



1. UN JOLI LOT DE MULES ET MULETS. — 2. MULE EXAMINÉE PAR LE TOUCHEUR. — 3. PAYSAN BÉARNAIS ATTENDANT L'ACHETEUR ESPAGNOL



RAPPORT DES PIQUEUX DU RALLYE-FRANCBORD A M. LE PRINCE HENRI DE LA TOUR D'Auvergne, MAITRE D'ÉQUIPAGE

## LES GRANDS ÉQUIPAGES

### Le Rallye-Francbord, au Prince de La Tour d'Auvergne

L'ÉQUIPAGE du prince Henri de la Tour d'Auvergne est composé d'une soixantaine de bâtards gascons-poitevins-saintongeais blancs et noirs ; l'ensemble est homogène, les chiens sont bien construits et bien marqués.

Favorisé du sort, le prince de la Tour d'Auvergne a eu la chance de pouvoir se procurer un équipage tout formé et à son apogée, il a le mérite de maintenir le bon renom de la meute célèbre du marquis de Lestrade. Pendant trente ans, ce dernier, surnommé « le Bon Maître », a dirigé avec succès la meute qu'il avait formée... non sans peine, d'après ce qu'il a écrit dans

deux brochures fort instructives pour les maîtres d'équipage, les piqueux et les invités, « les modestes suivants »... ; chacun y trouve

une pilule « dorée à avaler », de bons avis à observer. Il est utile et intéressant de connaître quelques-uns des bons conseils cités par le marquis de Lestrade ; et d'abord il recommande l'élevage... « avec un petit noyau de chiens élevés par vous et quelques jeunes chiens cueillis dans de bons équipages, on peut commencer à chasser ».

Pour la chasse du cerf et du chevreuil, le marquis de Lestrade élimine le chien anglais : « Que de fois, dit-il, j'ai entendu vanter la vitesse du chien an-

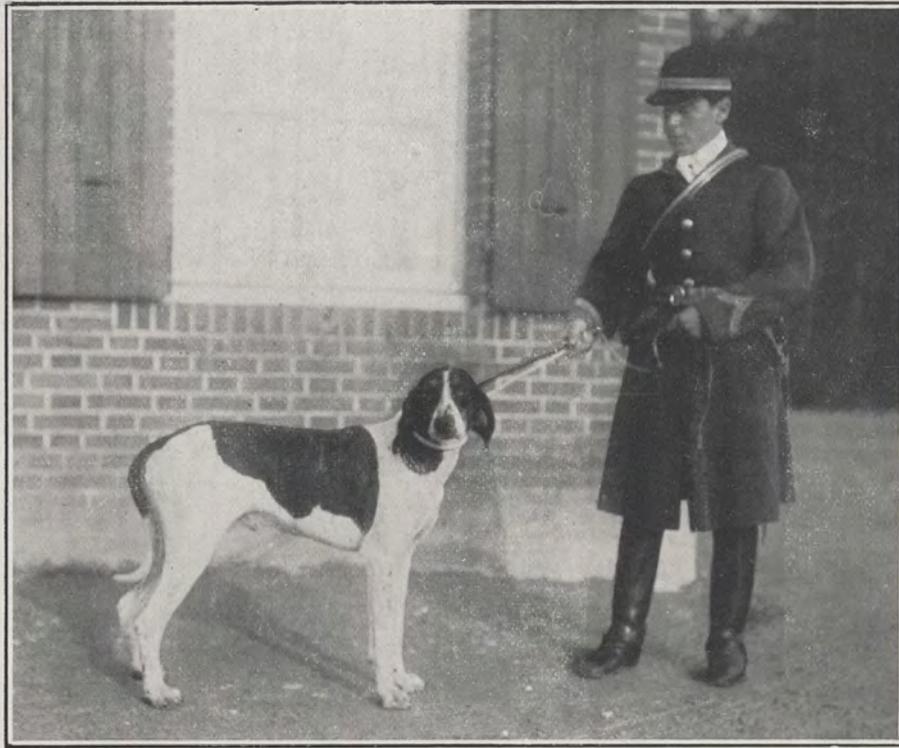


LE CHENIL DU RALLYE-FRANCBORD AUX BORDES

« glais ! Tous ceux ce-  
 « pendant que j'ai vu  
 « aux côtés de bâtards  
 « bien faits (s'entend) et  
 « de bonne origine ne  
 « pouvaient pas les sui-  
 « vre, et à ceci quoi d'éton-  
 « nant : les chiens anglais  
 « sont construits comme  
 « des boulonnais et les  
 « bons bâtards, comme  
 « des chevaux de pur  
 « sang. Ceux qui s'ima-  
 « ginent les chiens anglais  
 « très vites se le figurent  
 « parce qu'ils ont peine à  
 « les suivre à cause de  
 « leur mutisme ; un chien  
 « qui crie ne paraît ja-  
 « mais difficile à suivre. »  
 Il est bien reconnu de tous  
 que les bons bâtards,  
 comme ceux du prince  
 de la Tour d'Auvergne,  
 sont tout aussi vites, si-  
 non plus vites, que des  
 anglais.

Quand on forme un  
 équipage, il faut avoir un  
 type de chien bien fixé  
 dans la tête et dans les

yeux et essayer d'obtenir des sujets qui se rapprochent de ce type...  
 Le marquis de Lestrade voulait obtenir de beaux bâtards sainton-  
 geois et s'inspirant des idées des meilleurs connaisseurs, du comte  
 de Chabot entre autres, il a obtenu le modèle qu'il cherchait... Ce  
 modèle il le décrit à merveille : « Le beau bâtard saintongeais doit  
 « avoir la tête légère, avec un front développé et des narines lar-  
 « ges ; la tête et l'encolure dénotent de suite le croisement dont un  
 « chien est issu. Les yeux doivent être grands et intelligents, les  
 « oreilles fines et bien attachées, un peu papillotées, couvertes d'un  
 « poil noir luisant et doux au toucher ; quand, avec cela, elles sont  
 « bordées d'un liseré feu pâle et que les yeux sont surmontés de  
 « deux petites taches de feu pâle aussi, on peut affirmer que le  
 « vieux sang de Saintonge existe. La poitrine du bâtard sainton-  
 « geois doit être très profonde plutôt que large, les épaules pla-  
 « tes et très obliques ; les reins seront bien attachés, sans aucune  
 « dépression près de leur point d'intersection ; un chien dont le rein



TYPE DE BATARD SAINTONGEOIS DU RALLYE-FRANCBORD

« est arqué ne s'étendra  
 « jamais dans le même  
 « style que celui dont le  
 « rein est plat et un peu  
 « long. Point n'est be-  
 « soin de pattes énormes,  
 « elles peuvent être lé-  
 « gères d'ossatures, mais  
 « bien garnies de ten-  
 « dons ; le jarret droit  
 « doit être écarté ; mieux  
 « vaut un jarret légère-  
 « ment coudé. Le fouet  
 « doit être fort à la nais-  
 « sance et se terminer en  
 « pointe effilée. La robe  
 « doit être blanche, soit  
 « à manteau, soit à mar-  
 « ques détachées. Le  
 « bâtard saintongeais  
 « doit être grand, 25 pou-  
 « ces. »

L'ancien chien de Saint-  
 tonge chassait au vent,  
 sans daigner baisser la  
 tête ; c'est encore aujour-  
 d'hui la caractéristique  
 du chien de race et tel  
 chien d'une construction  
 médiocre sera au premier  
 rang, parce qu'il porte

la tête haute, position favorisant le jeu des poumons.

Il y a quelques années, deux camps s'étaient formés parmi les



2



1



3

1. L'ARRIVÉE AU RENDEZ-VOUS. DE GAUCHE A DROITE : M. PORTEFIN, M. PLOCQUE, VICOMTE DE ROCHEFORT, CHARLES DE LA TOUR D'AUVERGNE  
 HENRI DE LA TOUR D'AUVERGNE, M. CALMANN

2. S. A. R. MONSIEUR LE PRINCE D'ORLÉANS-BRAGANCE ET LA PRINCESSE DE LA TOUR D'AUVERGNE. — 3. UN RELAI



De gauche à droite : vicomtesse de Rochefort, princesse de la Tour d'Auvergne, S. A. R. Mgr le prince d'Orléans-Bragance, M<sup>me</sup> de Clermont M<sup>me</sup> Roland-Gosselin, M<sup>me</sup> A. Taillefer, prince Charles de la Tour d'Auvergne, prince Henri de la Tour d'Auvergne, maître d'équipage M. Calmann, M. Plocque, marquis de Lestrade et deux piqueux

LA BÉNÉDICTION DES CHIENS DU RALLYE-FRANCBORD A L'ÉGLISE DES BORDES LE JOUR DE LA SAINT-HUBERT

veneurs : les uns partisans des blancs et noirs et les autres des tricolores...; les vrais connaisseurs trouvaient qu'il fallait choisir les chiens d'après leurs qualités et non d'après leur couleur. Quelques croisements peu judicieux avaient donné de mauvais résultats; une infusion trop grande de sang anglais, le plus souvent, avait rendu les chiens froids, peu chasseurs, peu criants. Mais dans les bons équipages on a vite su remédier au mal... La meute du marquis de Lestrade, celle du prince de la Tour d'Auvergne actuellement, a maintenu la bonne réputation des bâtards gascons-poitevins-saintongeois. Comment ne pas citer la meute merveilleuse de M. Lévêque, qui se maintient par l'*in and in* depuis des années et prend un nombre invraisemblable de chevreuils. Il y a des équipages qui ne connaissent pas les fluctuations...; ce n'est pas le hasard seul qui

le veut, mais bien plutôt le soin que prend le maître à surveiller lui-même son élevage, à remarquer les qualités de ses chiens, à observer leur tempérament, leur caractère.

La meute du prince de la Tour d'Auvergne a remporté un vrai succès à l'Exposition Canine de Paris, et avec la meute de la duchesse d'Uzès, a figuré à l'Exposition de Vienne où les deux équipages ont brillamment représenté la vénerie française.

L'équipage de Francbord chasse régulièrement en forêt d'Orléans, les chiens sont vites, sages et criants. Trois hommes à cheval servent l'équipage : le premier piqueux, Debucher, est cité dans la brochure du marquis de Lestrade parmi ceux qui pratiquent les bonnes traditions de la vénerie française. La tenue est rouge, à parements vert mousse, avec galons de vénerie. B<sup>on</sup> HENRY DE ROODENBEKE.



BAT-L'EAU DE SAINT-HUBERT DU RALLYE-FRANCBORD

## CHRONIQUE SPORTIVE

## Le Grand Prix de l'Automobile-Club de France

L'Automobile-Club de France a décidé de faire courir son prochain Grand Prix de 1914 aux environs de Lyon. Cette épreuve est, on le sait, ouverte aux voitures d'un poids maximum de 1.100 kilos, munies d'un moteur dont la cylindrée totale sera au maximum de 4 litres 500. Aucune tolérance ne sera admise et l'emploi de tout agent d'oxydation autre que l'air atmosphérique est interdit.

Pour faire disputer cette très intéressante épreuve, plusieurs villes s'étaient mises en ligne, notamment Dieppe, Amiens, Lyon. Mais c'est cette dernière, probablement à cause de son Exposition Universelle, qui a fini par voir ses propositions acceptées par le Club de la place de la Concorde.

Le circuit sur lequel se disputera le Grand Prix de 1914 affecte la forme d'un triangle irrégulier, dont les côtés sont constitués :

1° Par une partie de la route nationale n° 86, d'une longueur de 7 k. 500, comprise entre le lieu dit « Les Sept Chemins » — situé à 13 kilomètres de Lyon — jusqu'à son intersection dans Givors avec la route nationale n° 88;

2° Par une partie de la route nationale n° 88, depuis son intersection avec la route nationale n° 86 jusqu'à sa rencontre avec le chemin de grande communication n° 13. Cette partie a une longueur de 12 kil. 706;

3° Par une partie du chemin de grande communication n° 13 bis, depuis son intersection avec la route nationale n° 88 jusqu'à la fourche des « Sept Chemins ». Longueur 17 kil. 706.

Au total 37 kil. 631.

Face aux tribunes et sur une longueur de 200 mètres, la route devra être empierrée sur 10 mètres de largeur. La partie pavée dans Givors devra faire l'objet d'améliorations spéciales. La meilleure partie du circuit est évidemment la route n° 88 qui ne demandera que quelques améliorations.

Quant à la route « des Montagnes russes » qui s'étend entre la Madeleine et les Sept-Chemins, elle subira un certain nombre de modifications. A la fourche de la Madeleine, une partie du talus gazonné sera supprimé et un em-

pièrrement deviendra alors nécessaire dans le but de rendre le sol du virage le plus résistant possible.

Nous pouvons dire d'ores et déjà que les travaux préliminaires à la mise en état du circuit sont commencés sous la direction de M. Sautin, commissaire général du Grand Prix de l'A. C. F., actuellement sur les lieux.

## Les nouveaux croiseurs aériens

Ainsi que nous l'avons annoncé il y a déjà quelque temps, le Gouvernement français a passé marché pour quatre grands dirigeables à nos quatre grandes usines françaises : Astra, Clément-Bayard, Lebaudy et Zodiac.

Nous avons signalé à cette époque toute la lenteur avec laquelle les bureaux du ministère de la Guerre avaient passé ces commandes, attendu que, pendant l'année 1912, alors qu'un crédit de 5 millions était à la disposition de l'armée pour l'achat d'unités navigantes, aucune n'avait été construite, si ce n'est le *Fleurus* à Chalais-Meudon.

La construction militaire, on le voit, avait été plus favorisée que nos usines. Cette manière de procéder laissait toutefois de grosses disponibilités sur ce crédit de 5 millions, mais sur ce sujet et depuis aucune précision ne fut fournie.

Peut-être faudra-t-il qu'une interpellation fixe les Chambres à ce sujet, comme sur d'autres points qui intéressent l'aviation militaire, et en particulier sur le nombre des avions à la disposition de nos officiers aviateurs.

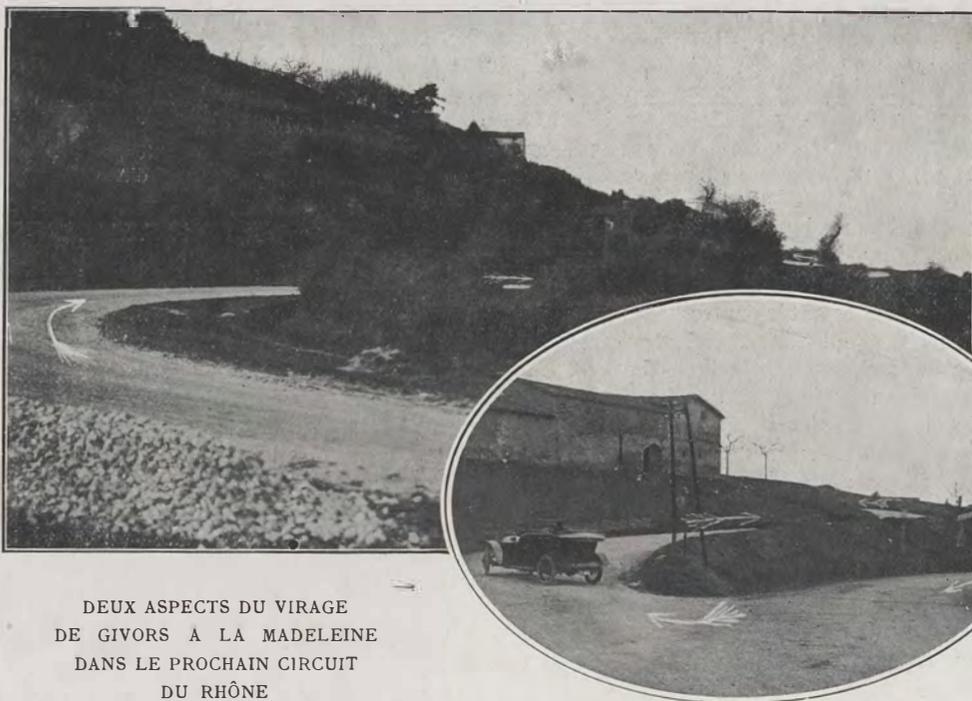
Quoi qu'il en soit, après dix mois d'attente, nos constructeurs eurent enfin les commandes des quatre grands croiseurs aériens.

Il nous est permis aujourd'hui, tout au moins pour deux de ces unités, de donner à nos lecteurs quelques renseignements sur leur fabrication.

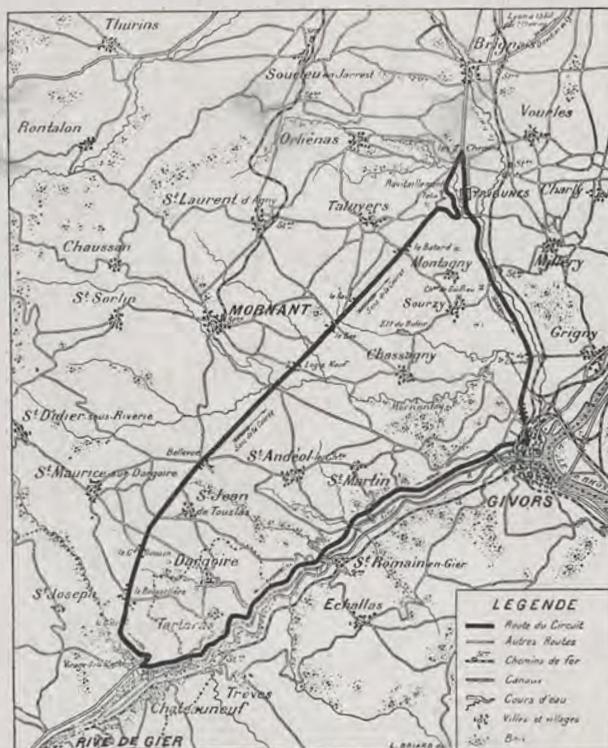
C'est dans les hangars de la Motte-Breuil, près de Compiègne, qu'on construit le dirigeable de 22.000 mètres cubes confié à la maison Clément-Bayard; c'est également à la Motte-Breuil que se feront l'assemblage et le montage définitifs de tout l'aéronat, dont la partie mécanique est exécutée aux usines de Levallois-Perret.

Les caractéristiques de cet immense navire aérien sont les suivantes :

Le volume, comme nous l'avons dit, est de 22.000 mètres cubes; au maître couple, le ballon a un diamètre de 16 mètres pour une longueur de 135 mètres. Quatre moteurs donnent une puissance motrice d'environ 1.000 che-



DEUX ASPECTS DU VIRAGE DE GIVORS A LA MADELEINE DANS LE PROCHAIN CIRCUIT DU RHÔNE



LE PARCOURS DU CIRCUIT SUR LEQUEL SE DISPUTERA LE PROCHAIN GRAND PRIX DE L'A. C. F.

vaux, susceptible de propulser l'aéronat à une vitesse propre de 75 à 80 kilomètres à l'heure.

La réserve de carburant doit permettre de marcher plus de 20 heures. Quant à l'altitude de navigation supérieure, elle est de 2.500 mètres.

À bord du dirigeable est installé un poste de télégraphie sans fil qui doit porter à 500 kilomètres.

Les nacelles sont spécialement aménagées pour de longs voyages et construites de manière à faciliter l'observation. Elles sont construites en tubes d'acier soudés à l'autogène, formant comme une immense carcasse à section rectangulaire fortement contreventée.

Dans les nacelles sont montés les quatre moteurs Clément-Bayard à 6 cylindres, développant chacun une puissance normale de 250 chevaux environ.

À propos de ces moteurs, les cylindres en sont construits en acier pris dans la masse, portant une chemise de circulation d'eau en cuivre. Les culasses sont hémisphériques, avec soupapes par en dessous inclinées à 45° et commandées par un seul arbre à cames. Chacun des moteurs actionne une hélice de 10 mètres de diamètre réversible. Les commandes des quatre hélices sont indépendantes, ce qui permet, par exemple, de faire tourner les hélices de droite en arrière et celles de gauche en avant, donnant au dirigeable un virage dans un rayon d'évolution excessivement restreint.

On jugera, du reste, de l'importance de ces installations de nacelles lorsqu'on saura qu'à Levallois-Perret, deux hangars immenses ont été édifiés pour en assurer le montage. Des armements sont prévus dans la nacelle, ainsi qu'au sommet de l'aéronat, où on accèdera par un puits intérieur.

Le dirigeable devra avoir un équipage normal de 15 hommes, et en outre un coefficient de force ascensionnelle suffisant pour élever, en plus de son lest nécessaire, une charge importante d'explosifs.

Ajoutons, enfin, que cet aéronat, on le sait du reste, est du type souple, ce qui n'empêche pas que son enveloppe soit cloisonnée.

Un autre des nouveaux dirigeables qui est également en bon état d'avancement est celui commandé aux ateliers Lebaudy de Moisson. Celui-ci aura une capacité totale de 23.000 mètres cubes, permettant une charge utile de 12.000 kilos environ. La vitesse moyenne sera de 80 kilomètres à l'heure, et ce dirigeable comprendra trois nacelles pourvues chacune de trois moteurs Salmson, système Canton Unné,

soit en tout neuf moteurs pouvant fournir une puissance de 1.200 chevaux.

La permanence de forme du dirigeable Lebaudy est fournie par l'emploi de moyens mécaniques et non à l'aide d'une carcasse métallique recouverte de tissus. On pourrait craindre peut-être le peu de sûreté de ces moyens mécaniques (moteurs et ventilations), mais leur nombre assure la continuité de la pression dans l'intérieur de l'enveloppe et, par conséquent, la conservation à peu près constante de la forme.

L'enveloppe de cet aéronat est pourvue de plans fixes horizontaux et verticaux et de plans mobiles horizontaux et verticaux, qui permettent d'obtenir la direction dans les deux sens.

Sur les neuf moteurs, il s'en trouve quatre — un de chaque côté de la nacelle avant et un de chaque côté de la nacelle arrière — qui sont mobiles sur un axe vertical. Leur déplacement sur cet axe permet de stopper le ballon, de lui faire accomplir de la marche en arrière ou encore de modifier sa direction. Ce dispositif est précieux dans le cas où le système de gouvernail viendrait à

être déseparé, soit à la suite d'un fait de guerre ou d'un accident fortuit. Les cinq autres moteurs — trois dans la nacelle au milieu et deux dans le centre des nacelles extrêmes — sont fixes.

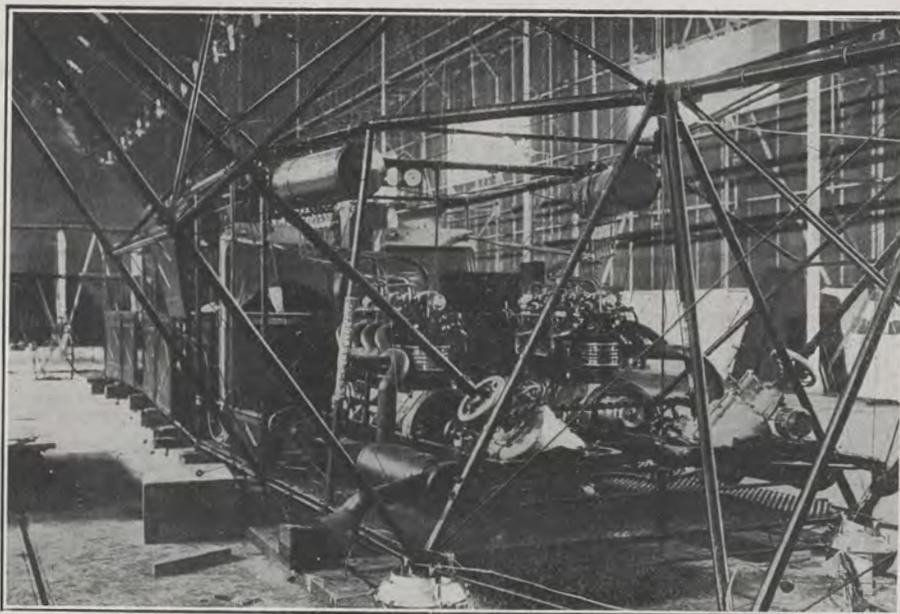
Tous les moteurs sont placés de telle manière que les inflammations de gaz suivies d'explosions, qui déterminèrent la perte de certains *Zepplin*, sont impossibles. Il ne peut se produire d'accumulation de vapeurs d'essence inflammables, comme dans le bas des nacelles *Zepplin*, attendu que les moteurs fonctionnent en plein air et qu'ils sont, en outre, ventilés par les hélices.

Dans le nouveau dirigeable Lebaudy, les moteurs sont placés sur la nacelle à une assez grande distance du corps même de l'enveloppe et séparés d'elle par une toile métallique; enfin, les soupapes d'évacuation de l'hydrogène sont placées à l'arrière de l'enveloppe, c'est-à-dire très loin des moteurs. On peut donc considérer pratiquement que tout danger d'incendie est écarté.

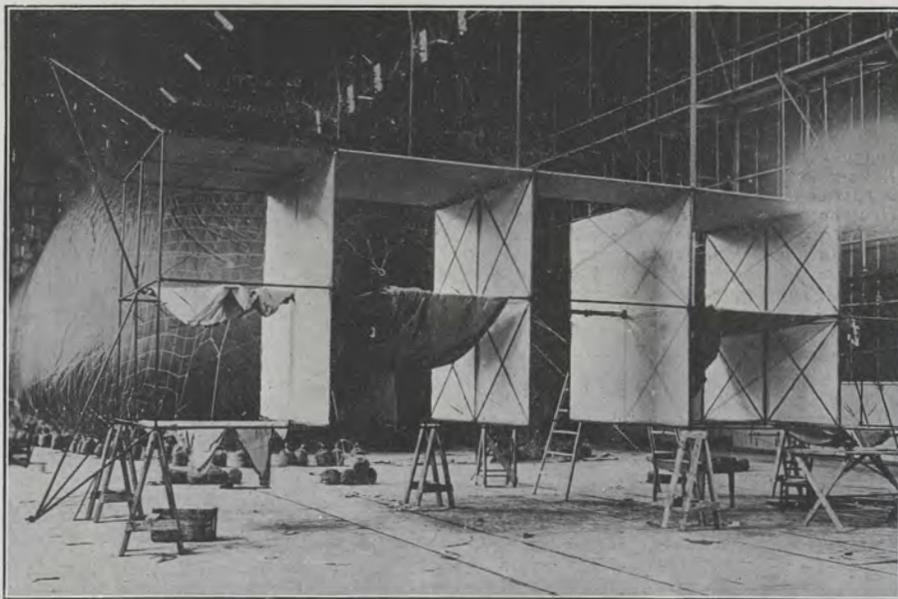
Le Lebaudy comporte les mêmes obligations que le Clément-Bayard au point de vue d'une installation défensive dans les nacelles et sur la partie supérieure de l'aéronat, ainsi qu'une installation de télégraphie sans fil.

Telles sont les caractéristiques de deux des nouveaux grands dirigeables français qui, nous l'espérons, feront bientôt leurs essais.

PAUL ROUSSEAU.



MONTAGE D'UNE NACELLE DE DIRIGEABLE.



ENTOILAGE DES STABILISATEURS DANS UN HANGAR DE CONSTRUCTION

# La Semaine Sportive



## AVIATION

Une aventure, qui aurait pu être tragique, vient d'arriver à l'aviateur Rost.

Celui-ci tentait de battre le record de hauteur actuellement détenu par Perreyon, qui vient de se tuer si malheureusement, quand à 4.500 mètres de hauteur, Rost fut subitement enveloppé dans une tornade.

Son appareil, dont il avait perdu la direction, descendit d'une manière vertigineuse en se retournant sur lui-même au moins une vingtaine de fois, quand, à 800 mètres, Rost put se rendre maître de son oiseau et atterrir, grâce à son sang-froid, sans le moindre à-coup.

Mais il peut se vanter de l'avoir échappé belle.

\*  
\*\*

Les dernières épreuves de l'Aéro-Cible Michelin viennent d'avoir lieu.

Comme toutes les épreuves de l'année, ce sont les biplans Maurice Farman qui, avec Fourny et Gaubert, remportent les deux premiers prix de l'Aéro-Cible Michelin.

Ceci prouve que les avions Farman sont ceux qui se prêtent le plus aux exercices militaires, soit comme avions de reconnaissances, soit comme avions offensifs pour le tir ou le lancer des bombes.

\*  
\*\*

Mme de Laroche, pilotant un biplan H. Farman, moteur Gnôme, hélice Chauvière, vient de battre les records féminins du plus long vol (325 kilomètres) en circuit fermé pour la coupe Fémina.

C'est le fait d'une remarquable endurance.

\*  
\*\*

Tandis que dans les galeries du Grand Palais, le public contemple les tableaux exposés par les pein-

tres participant au Salon d'Automne, une activité fiévreuse se manifeste dans la partie la plus importante de l'immense bâtiment.

C'est que nous voici en pleine période d'organisation de la Cinquième Exposition Internationale de Locomotion aérienne qui se tiendra, on le sait, au Grand Palais, du 5 au 25 décembre prochain.

Dans la grande nef, une armée d'ouvriers procède aux travaux d'aménagement nécessaires à la mise en état des lieux et à l'édification des stands sur lesquels les oiseaux mécaniques au repos pour quelques jours seront exposés.

Dans les bureaux de l'organisation, transférés depuis quelques jours au Grand Palais, c'est la même activité féconde et dont chaque jour permet de constater les heureux résultats.

Tous ces efforts sont guidés et coordonnés par M. André Granet, Commissaire général de l'Exposition, grâce à qui la « Locomotion aérienne » aura une fois de plus cette année, une manifestation digne d'elle et de son industrie.

## COURSING

Dimanche 30 novembre, hippodrome de Saint-Cloud, — Première réunion du Greyhound Club de France. Au programme :

1. Prix de la Chapelle-en-Serval (à réclamer). Pour tous chiens à réclamer pour 300 francs.
2. Prix du Berry (3<sup>e</sup> série).
3. Prix de Malgenet. Pour tous puppies.

## HIPPISME

Nous avons le plaisir d'apprendre la nomination de M. Albert Eck au poste de secrétaire général de la Société des Steeple-Chases de France, en remplacement de M. Lallement, dont nous avons annoncé la mort dans notre dernier numéro.

M. Albert Eck collaborait depuis longtemps déjà en qualité de secrétaire adjoint à l'œuvre de la Société des Steeple-Chases de France et s'était déjà concilié

à cette place les sympathies générales. Nul n'était plus digne, croyons-nous, d'assumer d'aussi lourdes et délicates fonctions et nous sommes heureux d'adresser en la circonstance nos plus sincères félicitations au nouveau promu.

## CHOSSES ET AUTRES

Somme-nous défendus contre la fraude ?

Oui. 250 francs d'amende, cinq insertions du jugement et tous les dépens avec contrainte par corps, telle est la condamnation que le Tribunal correctionnel de Fontainebleau a prononcée, le 24 octobre dernier, contre un débitant de l'arrondissement, sur poursuite du Parquet, en vertu d'un procès-verbal du Service des fraudes.

Le délit ? Remplissage d'une bouteille de Quinquina Dubonnet avec un produit similaire.

## THÉÂTRES, CIRQUES ET CONCERTS

Athénée, 8 h. 1/2. — *Triplepatte*.  
Renaissance, 8 h. 1/2. — *L'Occident*.  
Variétés, 8 h. 1/2. — *L'Institut de Beauté*.  
Palais-Royal, 8 h. 1/2. — *La Présidente*.  
Porte-Saint-Martin, 8 h. 1/2. — *Le Ruisseau*.  
Vaudeville, 8 h. 1/2. — *Le Phalène*.  
Gymnase, 8 h. 1/2. — *Samson*.  
Théâtre Réjane, 8 h. 1/2. — *L'Irrégulière*.  
Ambigu, 8 h. 1/2. — *Raffles*.  
Comédie Marigny, 9 h. — *Les Anges gardiens*.  
Châtelet, 8 h. 1/2. — *L'Insaississable Stanley Collins*.  
Apollo, 9 h. — *La Mascotte*.  
Nouveau Cirque, 8 h. 1/2. — *Grand championnat de lutte*.  
Cirque Medrano, 8 h. 1/2. — *Attractions*.  
Olympia, 8 h. 1/2. — *La Revue*.  
Folies-Bergère, 8 h. 1/2. — *La Revue*.  
Casino de Paris, 8 h. 1/2. — *Au Schmet du Monde*.  
Alhambra, 8 h. 1/2. — *Attractions diverses*.

## OFFICIERS MINISTÉRIELS

Études de M<sup>e</sup> Belhoste, notaire à Chaumont-en-Vexin (Oise) et de M<sup>e</sup> Marie, notaire à Gisors (Eure). Adjudic. 2 déc. 1913, 1 h., mairie de BACHIVILLERS (Oise) Belle PROPRIÉTÉ de campagne à BACHIVILLERS compr. maison à étage avec 15 piéc., jardin, parc, communs, écur., log. pour garde. Cont. 10.000 m. M. à pr. 20.000 fr. Droit de chasse : l'acquéreur pourra louer la chasse très giboy sur 200 hect. de terre et bois d'un seul tenant proche la propriété. Facult. trait. avant adjud. S'adresser pour traiter : sur les lieux, et à Degisors, 19, rue de Cligny, à Paris. — Téléphone 229-25. N

2 MONS R. MICHEL-LECOMTE, 32 (3<sup>e</sup>) et R. GODEFROY-CAVAIGNAC, 49 (11<sup>e</sup>). Cont. 200 et 500 m. Rev. br. 8.786 et 8.450 fr. M à pr. 70.000 fr. chaque. Adj. Ch. not. 16 déc. ; M<sup>e</sup> Fay, not. 11, r. St-Florentin. N

VENTE au Palais à Paris, le 20 décembre 1913, en 2 LOTS MAISON R. GAY-LUSSAC, 17 Contenance : 183 mètres 16 ; Revenu brut annuel : 13.915 fr. environ. Mise à prix : 130.000 fr. 2<sup>e</sup> LOT MAISON AV. DE L'OBSERVATOIRE, 9 Contenance : 179 mètres 39 ; Revenu brut annuel : 22.950 francs environ. Mise à prix : 220.000 francs. S'adresser à M<sup>e</sup> CHARLES GARNIER, avoué, 6, avenue du Coq, Beaugé, Thielland, Gautier, Fagniez, avoués, à M<sup>e</sup> Albert Meunier, Père, Videcoq et Prud'Homme, notaires ; et sur les lieux. N

COLOMBES PROPRIÉTÉ av. Mancelotte, 14 ; M. à pr. : 60.000 fr. — 3 TERRAINS A BAT. M. à pr. : 5.000, 7.000, 500 fr. 2 PROPRIÉTÉS A CHAUVRY, pr. Montsoult, (S.-et-O.). M. à pr. : 50.000 et 8.000 fr. Adj. Ch. not. Paris 16 déc. M<sup>e</sup> Constantin, not. 9, r. Boissy-d'Anglas. N

## AVIS A NOS ABONNÉS

Nos abonnés sont informés qu'ils ont droit gratuitement à quarante lignes de petites annonces par an. Les annonces ne seront insérées qu'une fois. Toute annonce répétée donnera lieu à la perception d'un droit de 1 franc par insertion, payable d'avance, indépendamment du prix des lignes (la première insertion seule étant gratuite).

## PETITES ANNONCES

La Direction fera toujours passer en premier lieu les annonces de cinq lignes ; quant à celles non payantes dépassant cinq lignes, elles ne seront insérées que lorsque la place consacrée à la rubrique sera suffisante. Les lignes supplémentaires seront insérées à raison de 75 cent. la ligne et devront être payées d'avance. Si le vendeur ou l'acheteur désire donner son adresse au bureau du journal, il devra envoyer avec son annonce la somme de UN FRANC pour frais de correspondance. Dernier délai pour les petites annonces à paraître dans le numéro de la semaine : Mardi, 10 heures.

Cause départ : A vendre 1.700 fr. Jersey, p. s., gris, 7 ans, 1<sup>er</sup>60, par Edouard III et J'y Pense. Ravissant modèle. 3 allures parfaites. Absolument sain et net, sauf légère taie à un œil ne gênant pas la vision, Toutes garanties. Large essai sur place. Henry Daix, 19, rue Jean-de-Gouy, Douai. 676

Hunter français, 6 ans, très beau modèle, parfaitement mis à la selle et s'attelle, prêt à chasser, sain et net, toutes garanties d'usage et de sagesse. Prix 1.400 fr. Jack Pers, Avranches (Manche). 682

Maroc, pur sang, hongre bai, 11 ans, 1 m. 62, papiers égarés, caractère idéal, douceur exceptionnelle, chasse sous 110 kilos, très adroit, énergique, tendons nets, silhouette remarquable. Prix : 1.100 francs. parce que trace de feu à pointes très ancienne et légèrement brassicourt. Essai le plus large. Vendu cause double emploi. Adresse : Dorneau André, Preignac (Gironde). 691

« Hendon's pride », rouanne cape de more, 1 m. 65, 5 ans, irlandaise, hunter exceptionnelle et unique du genre ; charpentée, grandes lignes, vaut tous les prix : 3.000 francs. Comte Joseph Rochaid, Deux-Rives, Dinard. 692

Jolie jument, p. s. anglo-ar., 6 ans, 1 m. 54, toutes garanties, saine et nette, prête à chas-

ser, s'attelle, prix modéré, cause fin saison. Lamur, Mirepeisset (Aude). 693

1.500 fr., extraordinaire cob irlandais bai, 1 m. 51, importé par J. Pratt, 7 ans, excessivement membré et musclé, porte 20 kilos, tres brillant port de tête et queue, allures splendides, site énergique, infatigable, sûr, adroit, peur de rien, indifférent à tout, très sage, garanti aucun vice, ni défense, immobile au montoir, peut être confié à dame ou enfant, s'attelle seul et à deux, toutes garanties. Chaumont, Glaine-Montaigut (Puy-de-Dôme). 694

Arlequin, hongre pie-bai, robe originale, 1 m. 60, 8 ans, très brillant, s'attelle seul et à deux. Photo. A. Guérillot, 8, rue du Collège, Lons-le-Saunier. 695

« Horncastle » noir, du Yorkshire, construit en hercule, 5 ans, 1 m. 63, monté, attelé, chassé. Très distingué, culotte énorme. Impressionnant : 2.000 fr. Comte Joseph Rochaid, Deux-Rives, Dinard. 689

A vendre : Palisson III, p. s., bai, 5 ans, 1 m. 58, par Pier et Montana, a couru plat et obstacles gagnant et placé, doux, sain et net. De Boissière, Chef-Boutonne (Deux-Sèvres). 690

A céder : 1<sup>o</sup> 2 chiots berger allemand, race pure, pedigree et carte d'inscription au S. Z. allemand ; un gris loup-argent, l'autre noir et fauve, 3 mois, santé parfaite, descendant des meilleurs sangs. 50 fr. l'un ; port dû. 2<sup>o</sup> 1 braque Charles X, 14 mois, bonne origine, prêt au dressage, superbe chien, parfaite santé. 50 fr. S'adresser à M. P. Jo. Delpey, industriel, Les Cabannes Cordes (Tarn). 686

Occasion : A vendre 17x24 HP, marque Unic, conduite intérieure, 4 places, dynamo, état de neuf, indicateur de vitesse. — S'adres-

ser à Mme J. Romain, 22, rue La Condamine, Paris. 577

Victoria de Walker, New-York, état neuf, garniture drap marron, brancards, timon, volée, poids de plume, conviendrait pour petit cheval. 600 fr. Comte A. de Hauteclouque, Belloy-Saint-Léonard, Airaines (Somme). 687

Le Gérant : P. JEANNIOT.

Imprimerie PAUL DUPONT (Thouzeller Dir.)  
4, rue du Bouloi, Paris.